



Direction des Finances  
Service Moyens et Missions Transversales  
119.57

**RÉUNION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL  
DU 27 JUIN 2025  
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL  
RAPPORTEUR(S) : M. Yves MORAINÉ**

**OBJET : Compte administratif pour l'exercice 2024 - Budget annexe centre médico-psycho-pédagogique départemental (CMPPD).**

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Monsieur le délégué aux Finances, soumet au Conseil départemental le rapport suivant :

Le centre médico-psycho-pédagogique départemental (CMPPD) met en place des actions dans le cadre de la prévention et des soins en santé mentale. Depuis l'exercice 2020, le CMPPD a conclu un contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens avec l'Agence Régionale de la Santé. La dotation annuelle de l'exercice 2024, s'est élevée à 2 547 074,34 €. Les recettes de fonctionnement sont en augmentation par rapport à 2023 (+6,9 K€ à 2,6 M€). Dans le même temps les dépenses ont augmenté de 7 K€ atteignant presque 2,7 M€. Bien qu'ayant un solde de gestion négatif sur l'exercice, le résultat définitif reste encore excédentaire.

**A - les recettes de fonctionnement : 2,6 M€**

- Groupe 1 Produits de la tarification : 2,5 M€

Les produits de la tarification sont en progression d'environ 1 % par rapport à 2023 (+22 306 €). Ce montant comprend la révision annuelle de la dotation (+1 %). Le nombre de séances est cette année en hausse de 15 % par rapport à l'exercice précédent avec 24 343 pour une file active de 1 396 patients (1 305 en 2023).

- Groupe 2 Autres produits : 69 K€

Les autres produits sont en baisse de -18 % par rapport à 2023 (-15 377,81 €). Cela s'explique principalement par la baisse de la subvention du Département qui s'est élevée à 67 000 € pour cet exercice contre 80 000 € en 2023. Ce groupe contient également le FCTVA qui est en augmentation cette année et passe de 557 € à 2 078 €.

**B - les dépenses de fonctionnement : 2,7 M€**

- Groupe 1 Dépenses d'exploitation courante : 75 K€

Les dépenses d'exploitation courante sont en hausse de 21 % par rapport à l'exercice antérieur

(+13 196 €). Cette augmentation s'explique notamment par le paiement d'une facture d'électricité d'environ 10,6 K€ pour régularisation des années antérieures. Les postes principaux de dépenses sont l'énergie, les fournitures administratives et éducatives, les voyages et déplacements pour formation ou encore des prestations de nettoyage.

- Groupe 2 Dépenses de personnel : 2,4 M€

Les dépenses de personnel sont stables en 2024 (pour rappel, augmentation de 10 % en 2023). Cependant dans le détail il y a eu des évolutions soit à la hausse ou à la baisse sur certains postes :

Dépenses en diminutions :

- allocations chômage : (-13 086 €) ;
- complément de traitement indiciaire lié au SEGUR (-15 116 €), car le montant 2023 comprenait le rattrapage de 2022 ;
- pas de rémunération d'apprenti (10 187 € en 2023) ;

Dépenses en augmentations :

- prime de service et l'IFSE (+ 30 766 €) ;
- cotisations à la CNRACL (+ 8 433 €) ;
- forfait mobilités durables (+ 1 000 €).

- Groupe 3 dépenses afférentes à la structure : 214 K€

Le groupe 3 voit son niveau de dépenses diminuer en 2024 d'environ -2 % (-5 209 €). On y trouve principalement des dépenses de locations immobilières pour 185 K€ (+5 %), cette augmentation s'expliquant par la hausse des coûts de location et par l'inflation. Les coûts de formation sont en baisse de 43 % (-8 665,74 €) pour cette année.

### **C - L'équilibre budgétaire :**

Compte tenu de la reprise des résultats antérieurs, un excédent de 675 229,34 € est constaté en parfaite concordance avec l'état II-2 du compte de gestion 2024 du comptable public. L'affectation suivante est proposée :

- résultat d'investissement à reporter en 2025 (001 recette) : 192 297,45 € ;
- résultat de fonctionnement à reporter (002 recette) : 482 931,89 € .
  - dont 178 196 € affectés au BP 2025 ,
  - dont 304 735,89 € à affecter à une décision ultérieure.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Conseil départemental de prendre la délibération ci-après.

La Présidente  
du Conseil départemental  
des Bouches-du-Rhône



Martine VASSAL

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL  
DU 27 JUIN 2025**

**RAPPORTEUR(S) : M. Yves MORAINÉ**

**OBJET : Compte administratif pour l'exercice 2024 - Budget annexe centre médico-psycho-pédagogique départemental (CMPPD).**

L'an deux mille vingt-cinq, le vendredi vingt sept juin à neuf heures trente, le Conseil départemental s'est réuni à l'Hôtel du Département, sous la présidence de Mme Danielle MILON.

**Présent(s) :**

M. Martial ALVAREZ, Mme Agnès AMIEL, Mme Martine AMSELEM, Mme Laurence ANGELETTI, Mme Julie ARIAS, Mme Sabine BERNASCONI, M. Cyrille BLINT, Mme Béatrice BONFILLON-CHIAVASSA, Mme Marie-Pierre CALLET, Mme Sophie CAMARD, Mme Laure-Agnès CARADEC, Mme Corinne CHABAUD, M. Frédéric COLLART, M. Lionel DE CALA, Mme Alison DEVAUX, M. Sylvain DI GIOVANNI, Mme Judith DOSSEMONT, M. Cédric DUDIEUZERE, Mme Audrey GARINO, Mme Hélène GENTE-CEAGLIO, M. Jacky GERARD, Mme Samia GHALI, M. Patrick GHIGONETTO, Mme Magali GIORGETTI, M. Vincent GOYET, Mme Mandy GRAILLON, M. Hervé GRANIER, Mme Valérie GUARINO, M. Yannick GUERIN, Mme Nicole JOULIA, M. Azad KAZANDJIAN, M. Anthony KREHMEIER, M. Lucien LIMOUSIN, M. Richard MALLIE, M. Arnaud MERCIER, Mme Danielle MILON, Mme Véronique MIQUELLY, M. Yves MORAINÉ, M. Yannick OHANESSIAN, M. Jean-Marc PERRIN, M. Henri PONS, Mme Nora PREZIOSI, Mme Marine PUSTORINO, M. Didier REAULT, M. Denis ROSSI, Mme Anne RUDISUHLI, M. Thierry SANTELLI, Mme Josette SPORTIELLO, Mme Amapola VENTRON, M. Yves VIDAL.

**Absent(s) :**

Mme Martine VASSAL, Mme Nouriaty DJAMBAE, M. Eric LE DISSES.

**Donne(nt) pouvoir :**

Mme Sandrine D'ANGIO à M. Cédric DUDIEUZERE, M. Gérard FRAU à Mme Audrey GARINO, M. Gérard GAZAY à Mme Danielle MILON, M. Sébastien JIBRAYEL à M. Azad KAZANDJIAN, M. Benoît PAYAN à M. Anthony KREHMEIER.

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL  
DU 27 JUIN 2025**

**RAPPORTEUR(S) : M. Yves MORAINÉ**

**OBJET : Compte administratif pour l'exercice 2024 - Budget annexe centre médico-psycho-pédagogique départemental (CMPPD).**

Vu le code général des collectivités territoriales,  
Le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, réuni à l'Hôtel du Département le 27 juin 2025,  
le quorum étant atteint,  
Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

Sous la présidence de Madame MILON, première vice-présidente, Madame VASSAL ayant quitté la salle,

A décidé :

d'adopter le compte administratif de l'exercice 2024 du budget annexe du centre médico-psycho-pédagogique départemental arrêté aux résultats indiqués dans le rapport, soit :

o Investissement	+192 297,45 €
o Fonctionnement	+482 931,89 €
o Résultat cumulé à la clôture de l'exercice 2024 <sup>1</sup>	+675 229,34 €

---

<sup>1</sup> Après reprise des résultats antérieurs. A noter que l'instruction M 22 applicable aux établissements et services sociaux et médico-sociaux permet la reprise des résultats d'investissement de N-1 en N, et, en fonctionnement, il est possible de reprendre en N tout ou partie des résultats de N-2. Les résultats définitifs tiennent compte des reprises des résultats constatés selon le détail mentionné dans le rapport.

Adopte à l'unanimité

Pour : 42

M. Martial ALVAREZ, Mme Agnès AMIEL, Mme Martine AMSELEM, Mme Laurence ANGELETTI, Mme Julie ARIAS, Mme Sabine BERNASCONI, M. Cyrille BLINT, Mme Béatrice BONFILLON-CHIAVASSA, Mme Marie-Pierre CALLET, Mme Laure-Agnès CARADEC, Mme Corinne CHABAUD, M. Frédéric COLLART, M. Lionel DE CALA, Mme Alison DEVAUX, M. Sylvain DI GIOVANNI, Mme Judith DOSSEMONT, M. Gérard GAZAY, Mme Hélène GENTE-CEAGLIO, M. Jacky GERARD, M. Patrick GHIGONETTO, M. Vincent GOYET, Mme Mandy GRAILLON, M. Hervé GRANIER, Mme Valérie GUARINO, M. Yannick GUERIN, Mme Nicole JOULIA, M. Lucien LIMOUSIN, M. Richard MALLIE, M. Arnaud MERCIER, Mme Danielle MILON, Mme Véronique MIQUELLY, M. Yves MORAINÉ, M. Jean-Marc PERRIN, M. Henri PONS, Mme Nora PREZIOSI, Mme Marine PUSTORINO, M. Didier REAULT, M. Denis ROSSI, Mme Anne RUDISUHLI, M. Thierry SANTELLI, Mme Amapola VENTRON, M. Yves VIDAL.

Abstentions : 13

Mme Sophie CAMARD, Mme Sandrine D'ANGIO, M. Cédric DUDIEUZERE, M. Gérard FRAU, Mme Audrey GARINO, Mme Samia GHALI, Mme Magali GIORGETTI, M. Sébastien JIBRAYEL, M. Azad KAZANDJIAN, M. Anthony KREHMEIER, M. Yannick OHANESSIAN, M. Benoît PAYAN, Mme Josette SPORTIELLO.

Pour la Présidente  
du Conseil départemental  
des Bouches-du-Rhône  
et par délégation



Nathalie CAROLLO

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL  
DU 27 JUIN 2025**

**RAPPORTEUR(S) : M. Yves MORAINÉ**

**OBJET : Compte administratif pour l'exercice 2024 - Budget annexe centre médico-psycho-pédagogique départemental (CMPPD).**

L'an deux mille vingt-cinq, le vendredi vingt sept juin à neuf heures trente, le Conseil départemental s'est réuni à l'Hôtel du Département, sous la présidence de Mme Danielle MILON.

**Présent(s) :**

M. Martial ALVAREZ, Mme Agnès AMIEL, Mme Martine AMSELEM, Mme Laurence ANGELETTI, Mme Julie ARIAS, Mme Sabine BERNASCONI, M. Cyrille BLINT, Mme Béatrice BONFILLON-CHIAVASSA, Mme Marie-Pierre CALLET, Mme Sophie CAMARD, Mme Laure-Agnès CARADEC, Mme Corinne CHABAUD, M. Frédéric COLLART, M. Lionel DE CALA, Mme Alison DEVAUX, M. Sylvain DI GIOVANNI, Mme Judith DOSSEMONT, M. Cédric DUDIEUZERE, Mme Audrey GARINO, Mme Hélène GENTE-CEAGLIO, M. Jacky GERARD, Mme Samia GHALI, M. Patrick GHIGONETTO, Mme Magali GIORGETTI, M. Vincent GOYET, Mme Mandy GRAILLON, M. Hervé GRANIER, Mme Valérie GUARINO, M. Yannick GUERIN, Mme Nicole JOULIA, M. Azad KAZANDJIAN, M. Anthony KREHMEIER, M. Lucien LIMOUSIN, M. Richard MALLIE, M. Arnaud MERCIER, Mme Danielle MILON, Mme Véronique MIQUELLY, M. Yves MORAINÉ, M. Yannick OHANESSIAN, M. Jean-Marc PERRIN, M. Henri PONS, Mme Nora PREZIOSI, Mme Marine PUSTORINO, M. Didier REAULT, M. Denis ROSSI, Mme Anne RUDISUHLI, M. Thierry SANTELLI, Mme Josette SPORTIELLO, Mme Amapola VENTRON, M. Yves VIDAL.

**Absent(s) :**

Mme Martine VASSAL, Mme Nouriaty DJAMBAE, M. Eric LE DISSES.

**Donne(nt) pouvoir :**

Mme Sandrine D'ANGIO à M. Cédric DUDIEUZERE, M. Gérard FRAU à Mme Audrey GARINO, M. Gérard GAZAY à Mme Danielle MILON, M. Sébastien JIBRAYEL à M. Azad KAZANDJIAN, M. Benoît PAYAN à M. Anthony KREHMEIER.

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL  
DU 27 JUIN 2025**

**RAPPORTEUR(S) : M. Yves MORAINÉ**

**OBJET : Compte administratif pour l'exercice 2024 - Budget annexe centre médico-psycho-pédagogique départemental (CMPPD).**

Vu le code général des collectivités territoriales,

Le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, réuni à l'Hôtel du Département le 27 juin 2025, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

Sous la présidence de Madame MILON, première vice-présidente, Madame VASSAL ayant quitté la salle,

A décidé :

de procéder à l'affectation des résultats du budget annexe du centre médico-psycho-pédagogique départemental comme suit :

- résultat d'investissement à reporter en 2025 (001 recette) : 192 297,45 €
- résultat de fonctionnement à reporter (002 recette) : 482 931,89 €
  - dont 178 196 € affectés à l'équilibre du BP 2025,
  - dont 304 735,89 € à affecter à une décision ultérieure.

Adopte à l'unanimité

Pour : 42

M. Martial ALVAREZ, Mme Agnès AMIEL, Mme Martine AMSELEM, Mme Laurence ANGELETTI, Mme Julie ARIAS, Mme Sabine BERNASCONI, M. Cyrille BLINT, Mme Béatrice BONFILLON-CHIAVASSA, Mme Marie-Pierre CALLET, Mme Laure-Agnès CARADEC, Mme Corinne CHABAUD, M. Frédéric COLLART, M. Lionel DE CALA, Mme Alison DEVAUX, M. Sylvain DI GIOVANNI, Mme Judith DOSSEMONT, M. Gérard GAZAY, Mme Hélène GENTE-CEAGLIO, M. Jacky GERARD, M. Patrick GHIGONETTO, M. Vincent GOYET, Mme Mandy GRAILLON, M. Hervé GRANIER, Mme Valérie GUARINO, M. Yannick GUERIN, Mme Nicole JOULIA, M. Lucien LIMOUSIN, M. Richard MALLIE, M. Arnaud MERCIER, Mme Danielle MILON, Mme Véronique MIQUELLY, M. Yves MORAINÉ, M. Jean-Marc PERRIN, M. Henri PONS, Mme Nora PREZIOSI, Mme Marine PUSTORINO, M. Didier REAULT, M. Denis ROSSI, Mme Anne RUDISUHLI, M. Thierry SANTELLI, Mme Amapola VENTRON, M. Yves VIDAL.

Abstentions : 13

Mme Sophie CAMARD, Mme Sandrine D'ANGIO, M. Cédric DUDIEUZERE, M. Gérard FRAU, Mme Audrey GARINO, Mme Samia GHALI, Mme Magali GIORGETTI, M. Sébastien JIBRAYEL, M. Azad KAZANDJIAN, M. Anthony KREHMEIER, M. Yannick OHANESSIAN, M. Benoît PAYAN, Mme Josette SPORTIELLO.

Pour la Présidente  
du Conseil départemental  
des Bouches-du-Rhône  
et par délégation



Nathalie CAROLLO